

Nantes, le 27 juin 2022

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES MERCREDI 29 ET JEUDI 30 JUIN 2022 60 DÉLIBÉRATIONS ET L'ENGAGEMENT DE PRÈS DE 400 M€ D'INVESTISSEMENTS TÉMOIGNENT DE L'AMBITION POUR RÉPONDRE AUX CRISES SOCIALE, CLIMATIQUE ET DÉMOCRATIQUE

Le prochain Conseil métropolitain se tiendra mercredi 29 et jeudi 30 juin sous la présidence de Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole. Ce sera l'occasion de présenter le nouveau Conseil de développement. De nombreuses délibérations engageant les politiques publiques métropolitaines seront proposées, avec une volonté affirmée d'achats publics responsables. La Métropole poursuit son engagement pour se déplacer plus facilement à vélo et en transports en commun sur son territoire. Elle réhausse également de 45 % son financement dans l'enseignement supérieur et la recherche et l'innovation dans le cadre du contrat de plan Etat-Région.

« Ce Conseil métropolitain affiche un ordre du jour particulièrement dense qui nécessite cette fois que la séance se déroule sur une journée et demie. Nous aurons en effet un temps consacré spécialement au Conseil de développement et aussi de très nombreux dossiers : au total, les élus métropolitains vont voter, sur une journée, près de 60 délibérations et engager plus de 400 M€ d'investissements pour le territoire, notamment pour les transports, l'espace public, l'eau, la culture (avec la Cité des imaginaires notamment), les liaisons douces, mais aussi pour toutes les autres politiques publiques. Cela montre bien l'ambition qui est à la nôtre sur des sujets majeurs pour notre métropole et son avenir, sur le foncier notamment, mais aussi en matière d'achats responsables ou de dialogue citoyen et nous reviendrons donc sur un ensemble de politiques publiques métropolitaines très stratégiques qui vont connaître des inflexions fortes, illustrant parfaitement le cap que nous nous sommes donné pour répondre aux crises que nous traversons : crises sociale, climatique et démocratique. »

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

① UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT REFONDÉ, POUR RENFORCER L'EXPRESSION DE LA CITOYENNETÉ MÉTROPOLITAINE

En octobre dernier le Conseil métropolitain a adopté un pacte de citoyenneté métropolitaine inédit, en faveur d'une Métropole participative et citoyenne qui reconnaît, promeut et soutient la citoyenneté métropolitaine. Parmi ses engagements figurait notamment la refondation du Conseil de développement. Pour ce faire, un groupe de préfiguration composé de neuf citoyens métropolitains a imaginé sa reconfiguration. S'appuyant largement sur leurs propositions ambitieuses et novatrices, le Conseil métropolitain se réunira mercredi 29 juin, en présence de deux citoyens qui ont participé à ces travaux, afin de délibérer sur ce nouveau Conseil de développement et les modalités de son organisation.

② UNE STRATÉGIE FONCIÈRE AMBITIEUSE ET ÉCONOME POUR TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES

Le foncier constitue la base de toutes les politiques publiques (habitat, économie, enseignement supérieur et recherche, déplacements, équipements publics, action sociale, locaux administratifs et techniques, environnement, agriculture, eau et assainissement...) et se situe au cœur de tous les projets et parfois de toutes les contradictions. Le foncier est une ressource rare, et parce qu'il est rare, il est de plus en plus cher.

Compte tenu du dynamisme démographique, économique et social du territoire, Nantes Métropole a décidé de renforcer sa stratégie foncière, qui serve une stratégie renouvelée d'aménagement du territoire et assure les grands équilibres sociaux, économiques et environnementaux : permettre à tous de se loger à un prix abordable, accompagner le développement urbain et économique, lutter contre l'étalement urbain pour protéger et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers, faire plus de place à la nature en ville.

③ 3 MILLIARDS D'EUROS SUR LE MANDAT : L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE, UN LEVIER POUR L'EMPLOI ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LA MÉTROPOLE NANTAISE

Avec 3 milliards d'euros prévus pour le mandat, la commande publique est un levier majeur de la transformation du territoire au service de la transition écologique et sociale et du développement économique local. Chaque année, le montant des achats de la Ville et de la Métropole de Nantes est d'environ 530 M€, auxquels s'ajoute un chiffre d'affaires de 500 M€ pour les délégations de service public.

Le Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) est un outil visant à mieux prendre en compte l'impact social et environnemental des achats publics. Son adoption est une obligation pour les collectivités dont les achats sont supérieurs à 50 M€. Au-delà de l'obligation légale, le SPAR vise surtout à traduire l'ambition politique du mandat en matière de transition écologique, d'égalité et de justice sociale dans le champ de la commande publique.

En 2017, un premier schéma avait été adopté communément par la Ville de Nantes et Nantes Métropole : le bilan 2021 a révélé qu'un tiers des contrats comprenait une clause responsable. Pour cette deuxième génération, le SPAR 2022-2026 accroît l'ambition, avec l'engagement d'intégrer une clause environnementale ou sociale dans 100 % des marchés publics.

④ DES NOUVELLES AIDES À L'ACHAT DE VÉLO, UN RÉSEAU CYCLABLE QUI S'ÉTEND : NANTES MÉTROPOLE POURSUIT SON ACTION POUR SE DÉPLACER PLUS FACILEMENT À VÉLO SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN



Pour répondre aux enjeux écologiques et inciter à l'usage du vélo, Nantes Métropole développe ses infrastructures et services. Il s'agit d'atteindre, à l'horizon 2030 du PDU (Plan de Déplacements Urbains), 12 % de part modale vélo. Les élus métropolitains ont également pris l'engagement de doubler le budget vélo qui atteint, sur ce mandat, 30€/an et par habitant. A l'ordre du jour du prochain Conseil métropolitain : la mise en place de nouvelles aides pour l'achat de vélo, sous conditions de ressources, et la création d'un futur axe cyclable sécurisé qui reliera la Gare de Nantes au quartier Bottière Chénaie.

⑤ COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : UN INVESTISSEMENT IMPORTANT QUI ILLUSTRE LA STRATÉGIE DU MANDAT

Nantes Métropole s'est dotée d'un programme d'investissement ambitieux pour le territoire, à hauteur de 3,25 Mds€ jusqu'en 2026, tous budgets confondus. Première année pleine du mandat, l'exercice 2021 démontre un fort niveau d'investissement à 372,3 M€, soit 557 €/habitant, et ce malgré les effets de la crise sanitaire.

Cette année confirme la capacité de la Métropole à maintenir les grands équilibres financiers tout en agissant pour offrir un service public de qualité et de proximité. Il montre la pertinence de la stratégie financière au bénéfice de la transition écologique, de la proximité et de la solidarité sur le territoire des 24 communes.

⑥ CONTRAT DE PLAN ÉTAT - RÉGION 2021/2027 : UNE CONTRIBUTION INÉDITE DE NANTES MÉTROPOLE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

En février dernier était signé le nouveau Contrat de plan État - Région (CPER) 2021-2027, mobilisant des moyens importants au regard du contexte de crise, pour aménager durablement et de manière équilibrée le territoire régional. Le volet enseignement supérieur, recherche et innovation fait partie des priorités de ce plan.

Nantes Métropole prend toute sa part dans le soutien accordé à ce volet, avec un financement inédit, rehaussé de près de 45 % par rapport au CPER précédent. Sa contribution interviendra sur des investissements, tels que le quartier de la santé, qui concernent à la fois la construction ou la réhabilitation immobilière, des infrastructures et équipements de recherche, un programme numérique et un programme innovation. Avec cet engagement exceptionnel, qui rejoint les objectifs de Campus Nantes, la Métropole marque une fois de plus son soutien à l'enseignement supérieur et recherche nantais, nécessaire à la formation et à terme l'emploi des jeunes.

⑦ TRANSPORTS EN COMMUN : 2 NOUVELLES LIGNES DE TRAMWAY ET 1 BUSWAY POUR LE DÉVELOPPEMENT, LA QUALITÉ ET LA PERFORMANCE DU RÉSEAU



Les délibérations soumises au prochain Conseil métropolitain confirment l'ambition de Nantes Métropole de faire passer un nouveau cap au réseau de transport en commun. Elles préparent le développement du réseau, dans la continuité du projet des nouvelles lignes 6, 7 et 8 ainsi que sa qualité et performance grâce au renouvellement du matériel roulant pour les bus.